



Général (2S) François Chauvancy
president@anocr.org

Editorial du magazine « L'Officier » n°501, décembre 2025

Chers camarades, chères familles

En cette fin d'année 2025, la tradition veut que l'on fasse un bilan de l'année écoulée.

Un premier bilan pourrait concerter la situation internationale. Le droit international se délite jour après jour suite aux conflits en cours ou aux multiples tensions. Il n'est plus la panacée pour résoudre un différend par la négociation. Le recours à la force militaire reprend toute sa place au service de la légitimité d'une décision surpassant la notion de légalité. Cette évolution ou cette régression selon les points de vue ferment la parenthèse de l'après-guerre-froide 1990 – 2022 qui avait écarté définitivement l'acceptation de la guerre inter-étatique.

Quelles sont les conséquences de cette situation ? Les démocraties européennes sont contraintes de se réarmer y compris moralement pour faire face à une guerre possible. Elles réapprennent les caractéristiques de la défense d'un pays sous toutes ses formes : augmentation des budgets militaires ; renforcement des industries de défense ; réinstauration d'un service national militaire volontaire par la France à compter de 2026.

A une autre échelle, un second bilan à faire est celui de notre association et de ses actions au profit de la communauté des officiers. Je ne reviendrai pas sur notre nouvelle image et sur la rénovation de notre communication qui sont appréciées et font leur chemin.

Dans le domaine social, l'ANOCR, membre fondatrice de l'association Jean Lachenaud, s'est réinvestie dans l'AJL qui gère trois EHPAD et la résidence senior Maréchal Leclerc. En réorganisant la gouvernance avec les autres membres-fondateurs, l'objectif est la préservation de l'accueil des anciens militaires dans ces établissements.

En revanche, au moment où les plus hautes autorités civiles et militaires en appellent à la résilience et au réarmement moral de l'ensemble de la nation, il est navrant de constater que – cédant peut-être aux réflexes biologiques de ce que d'aucuns appellent l'« Etat profond » – on semble vouloir tenir à distance les militaires retraités du monde de la défense.

Ainsi, lors d'une réunion interministérielle le 18 mars 2025, surfant sur le projet de loi de simplification de la vie économique, l'administration du ministère des armées a proposé la suppression du conseil permanent des retraités militaires (CPRM) auquel participe l'ANOCR. Cette décision prise sans concertation préalable a été annoncée aux sept associations membres le 21 mai lors de la session ordinaire.

Elles ont saisi la direction des ressources humaines du ministère en tenant informées la ministre et les commissions parlementaires compétentes. Cette action a abouti à une première réunion ce 17 décembre avec le DRHMD.

De même, Unéo est-elle encore la mutuelle de la communauté militaire ? Son conseil d'administration a voté la limitation à 85 ans de l'âge requis pour le versement du capital de base de 2 000 euros prévu dans la garantie décès alors que ses adhérents les plus âgés cotisent depuis de très nombreuses années.

Faut-il y voir la conséquence de la récente réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) qui, pour financer à moindre coût la prise en charge par l'Etat de la cotisation santé des militaires et agents employés par le ministère des Armées, aurait « sacrifié » la solidarité intergénérationnelle financée jusqu'alors par le dispositif antérieur ? La question se pose légitimement et l'ANOCR s'est adressée ce 28 novembre au président d'Unéo par un courrier largement diffusé aux associations de la communauté de défense et à nos membres.

Dans la situation actuelle de crise de confiance que connaît la France, ces décisions à la limite du mépris à l'égard des militaires retraités n'est-elle pas le signe d'une tendance au repli sur elle-même d'une institution professionnalisée face aux enjeux actuels ?

Pour conclure sur une note plus festive, l'ANOCR et l'Union nationale des officiers de réserve organiseront des vœux officiels communs à Paris le 27 janvier 2026 sous le slogan « tous ensemble sous l'uniforme ».

Je souhaite enfin à vos familles et à chacun d'entre vous un Joyeux Noël, de belles fêtes de fin d'année et une année 2026 épanouissante.